

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BABIHANEA » en abrégé «
SCI BABIHANEA »

Siège Adiaké ASSINIE MAFIA LOTISSEMENT ADJIRI
GILBERT, Lot 514A, Ilot 69

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/09/2025 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/09/2025, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
BABIHANEA » en abrégé « SCI BABIHANEA »

Objet : L'acquisition, l'administration directe ou par personne interposée, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou par parties, la gérance et l'échange de tous terrains et immeubles en COTE D'IVOIRE et à l'étranger;

Toutes divisions et appropriations desdits terrains et immeubles ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains ;

Toutes opérations d'étude et de réalisation de promotions immobilières pour son propre compte ou celui de tiers ;

L'entreprise de tous travaux de voirie, canalisation d'eau, d'égouts et installation d'éclairage ;

L'aménagement et l'entretien de tous immeubles, maisons de rapport ou maisons meublées, leur location ou leur vente ;

L'acquisition de tous biens meubles, objets mobiliers, matériel et outillages nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus ;

Tous travaux de génie civil ; la constitution de tous syndicats, participations ou sociétés sous toutes formes, la prise d'intérêts, en quelque pays et sous quelque forme que ce soit, notamment par voie d'apport, participation, souscription ou d'achat d'actions, d'obligations ou de tous titres quelconques ou encore sous forme de commandite dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant

directement ou indirectement à celui de la présente société ou de nature à favoriser le développement de ses affaires;

La construction et l'exploitation de Parking et Marina ;

Et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère purement civil de la société.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Adiaké ASSINIE MAFIA LOTISSEMENT ADJIRI GILBERT, Lot 514A, Ilot 69

Dirigeant(s) Mme BENNANI AMINA (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABS-01-2025-B40-00007 Voir le détails
Annoter du 15/10/2025 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°null du 15/10/2025

